



ANNEXE 9

INFORMATION DEPOT DE GARANTIE, ETAT DES LIEUX CONTRADICTOIRE DE LA CHAMBRE MISE À DISPOSITION

Un état des lieux contradictoire doit être réalisé à l'entrée et à la sortie du résident.

Un dépôt de garantie est demandé, à l'admission, selon les textes en vigueur et notamment l'article R 314-149 du Code de l'Action Sociale et des Familles, afin de couvrir les éventuelles détériorations survenues durant le séjour.

Ce dépôt de garantie se contractualise lors de la signature du contrat. Son montant ne peut excéder le montant du tarif ou prix mensuel d'hébergement qui reste à la charge de la personne hébergée (ce montant exclut le tarif dépendance). Il doit être restitué dans les 30 jours suivants la sortie de l'établissement, déduction faite des créances éventuellement dues.

Il est indiqué que ce dépôt de garantie correspond à la partie du tarif d'hébergement qui reste effectivement à la charge de la personne hébergée,

Selon les textes, un dépôt de garantie équivalent à 31 jours d'hébergement est exigé à l'entrée sur l'établissement, soit à la date de ce contrat la somme de€

Cette somme est encaissée et sera restituée dans les 30 jours suivant la fin du contrat de séjour, déduction faite des dégradations éventuelles occasionnées à la chambre en appréciation avec l'état des lieux d'entrée et de sortie ainsi que des factures qui pourraient rester dues.

Il est convenu entre l'EHPAD La Vigne au Bois situé à Cérilly et représenté par son Directeur
Et
M_____

La mise à disposition de la chambre n° _____ à compter du _____

Dont l'occupant

- désire avoir la clé de sa chambre et est informé qu'en cas de perte son remplacement sera facturé
 ne désire pas avoir la clé de sa chambre

A Cérilly le

(Fiche état des lieux au dos du document)

Chambre	ENTREE				SORTIE			
	Très bon état	Bon état	Etat moyen	Mauvais état	Très bon état	Bon état	Etat moyen	Mauvais état
Porte (poignées de porte / serrure)								
Sol								
Murs								
Plafond								
Électricité (lumière, prises,...)								
Fenêtre (vitre, volet roulant)								
Chauffage, tuyauterie								
Ventilation								
Placard : Penderie								
Étagères								
Tiroir								
Commentaires :					Commentaires :			
Salle de bain / WC	ENTREE				SORTIE			
	Très bon état	Bon état	Etat moyen	Mauvais état	Très bon état	Bon état	Etat moyen	Mauvais état
Porte								
Sol								
Murs								
Plafond								
Électricité (interrupteur, éclairage, prises,...)								
Lavabo								
Robinetterie lavabo								
Douche robinetterie								
Radiateur mural								
WC (abattant, fonctionnement)								
Joint								
Balai brosse								
Accessoires, autres								
Sonnette d'appel								
Table de nuit								
Lit								
Bureau / table								
Chaise								
Fauteuil								
Commentaires :					Commentaires :			
Le BAILLEUR : Signature La Direction ou son représentant		Le LOCATAIRE : Signature précédée de la mention manuscrite « certifié exact »			Le LOCATAIRE : Signature précédée de la mention manuscrite « certifié exact »			
Fait à Cérilly le en exemplaires dont un remis à chacune des parties qui le reconnaît.								